



COMITÉ PARITAIRE DE L'ANNEXE « C »

À la suite de l'analyse des statistiques au niveau de l'absentéisme, il a été convenu qu'une évaluation des dossiers de maladie long terme serait effectuée afin d'explorer les pistes possibles pour continuer d'améliorer la gestion des absences. À cet effet, un sous-comité de travail restreint a été créé et deux rencontres ont eu lieu, soit les 20 juin et 17 septembre derniers. Le comité paritaire s'est également rencontré à deux reprises depuis le dernier bulletin Info-Contact, soit les 13 mai et 26 septembre derniers. Il a été convenu d'être plus proactif dans la gestion des dossiers et d'impliquer davantage les directeurs syndicaux et les partenaires RH des différents districts pour faire le lien avec les membres.

La prochaine rencontre devrait avoir lieu avant le mois de décembre. Si vous avez des problématiques en lien avec la gestion de votre dossier d'absentéisme, n'hésitez pas à nous transmettre vos demandes.

Alphée Simard
Vice-président en Santé et sécurité au travail
et aux ressources matérielles